



STRATÉGIE DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE 2022–2026

**Renforcer la protection,
développer l'autosuffisance
et optimiser les prestations**

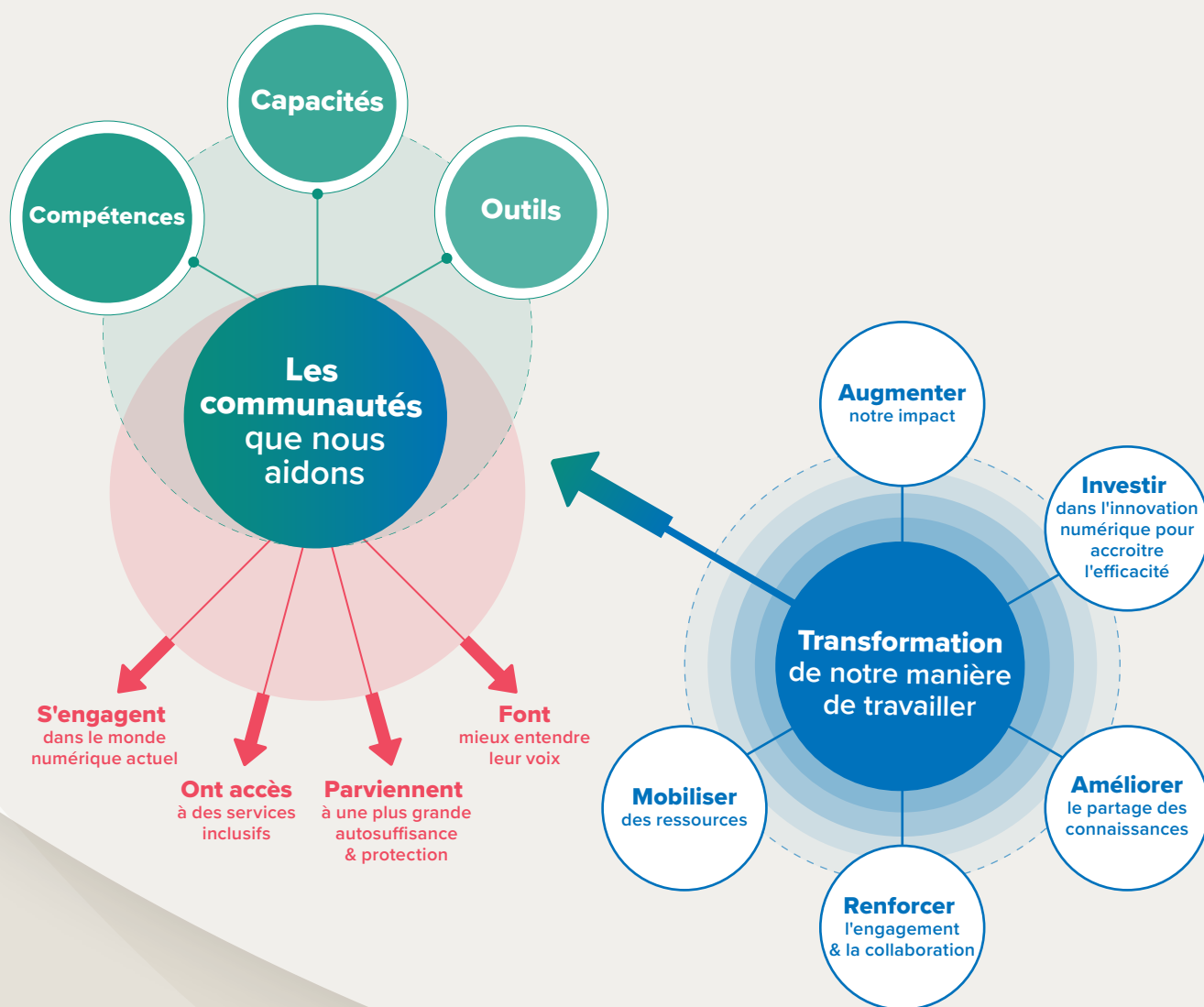
La Stratégie de transformation numérique propose une vision et une approche unifiées permettant aux réfugiés d'exercer leurs droits à l'inclusion numérique et à la protection. Elle guide aussi le HCR dans la redéfinition de l'utilisation des canaux numériques et de la technologie associée pour atteindre ses objectifs stratégiques.



Notre vision de la transformation numérique

La vision du HCR consiste à faire en sorte que les communautés qu'il aide disposent des compétences, des capacités et des outils numériques pour s'engager en toute sécurité dans le monde numérique actuel, avoir accès à des services inclusifs, parvenir à une plus grande autosuffisance et protection, et mieux faire entendre leur voix dans les décisions qui les concernent.

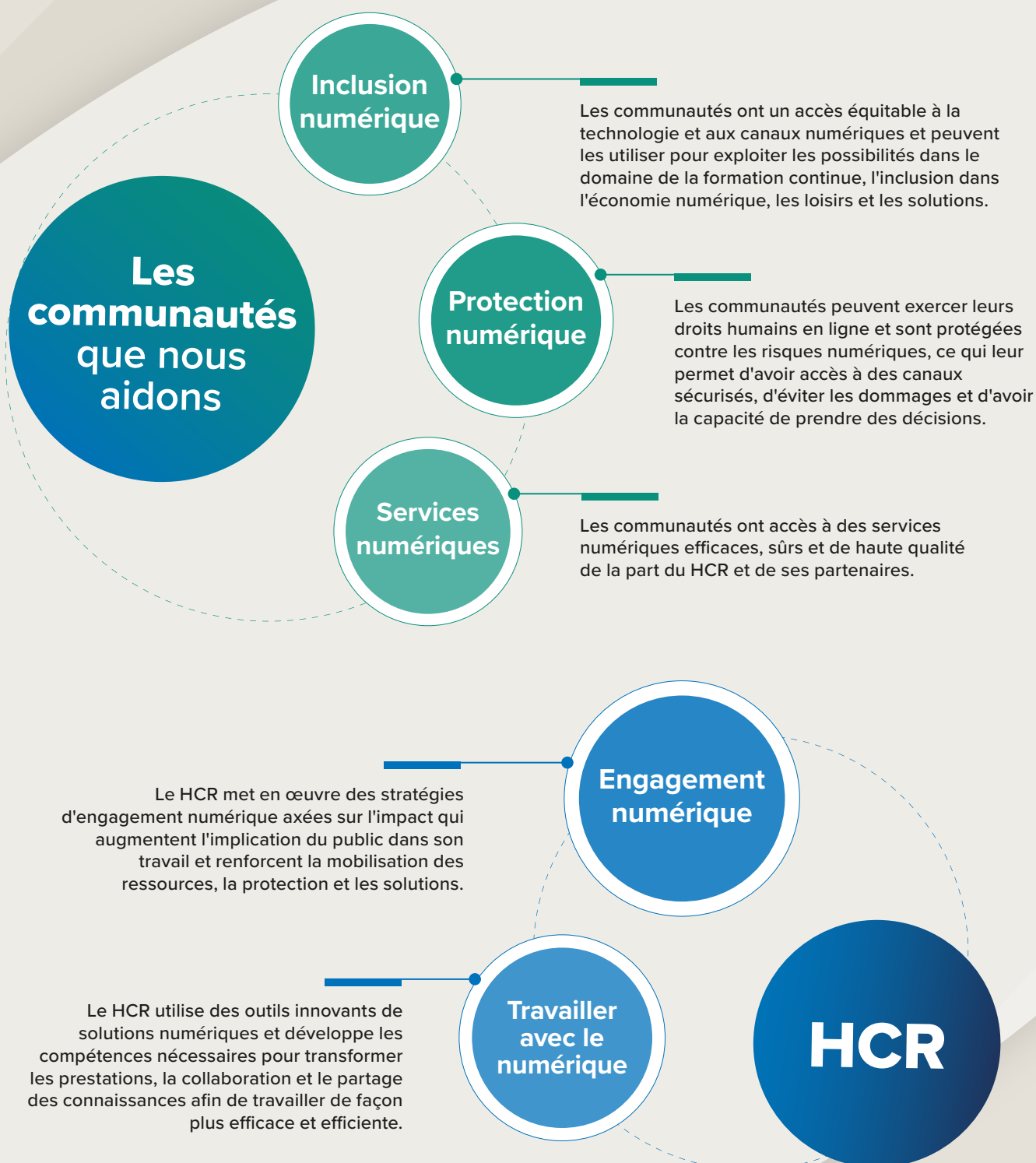
Pour parvenir à cet objectif et soutenir cette vision, le HCR souhaite transformer sa manière de travailler, en investissant dans l'innovation numérique pour accroître l'efficacité, améliorer le partage des connaissances, l'engagement et la collaboration, mobiliser des ressources et augmenter son impact.



Résultats prioritaires

La Stratégie de transformation numérique du HCR définit cinq résultats prioritaires qui ont à la fois des répercussions externes sur les personnes qu'il aide et des répercussions internes sur la manière dont il travaille.

Priorités pour créer un avenir numérique pour:



Approches transversales

Pour progresser dans les cinq domaines prioritaires de résultat, le HCR s'appuiera sur plusieurs approches transversales:



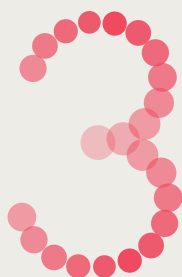
CADRE & PORTAIL DE SERVICES NUMÉRIQUES

Nous investirons dans les solutions numériques locales et nationales, ainsi que dans nos capacités mondiales en matière de gestion de l'identité numérique, pour permettre aux personnes que nous aidons d'accéder à des services numériques en ligne.



OUTILS NUMÉRIQUES

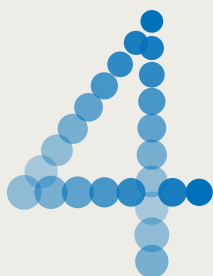
Nous investirons dans l'adoption et la promotion d'outils et de solutions numériques qui donneront aux régions les moyens de communiquer, de travailler et de protéger plus efficacement.



PARTENARIATS & PLAIDOYER

Nous plaiderons auprès des gouvernements, des autorités réglementaires et du secteur privé pour promouvoir des environnements et des approches numériques inclusifs et protecteurs.

Nous collaborerons aussi avec les gouvernements et le secteur privé sur la mobilisation des ressources, la cocréation, les projets à valeur partagée et l'accès à l'expertise.



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Nous renforcerons les capacités au sein du HCR et avec les principaux partenaires extérieurs pour développer les compétences numériques et disposer de ressources humaines spécialisées supplémentaires.



RECHERCHE & DONNÉES FACTUELLES

Nous renforcerons notre base de données factuelles grâce à des recherches et des analyses solides qui nous aideront à concevoir et à mettre en œuvre des services, des stratégies et des cadres numériques adaptés.

Principes directeurs

Le HCR mettra en œuvre la stratégie conformément aux principes directeurs suivants:

REDEVABILITÉ ENVERS LES PERSONNES AFFECTÉES

Le HCR veillera à ce que ses engagements en matière de redevabilité envers les personnes affectées soient intégrés dans tous les domaines stratégiques, en mettant l'accent sur la participation et l'inclusion, la co-conception, la communication et la transparence, le retour d'informations et la réponse, l'apprentissage organisationnel et l'adaptation.

PROTECTION, DROITS & ÉTHIQUE

Le HCR encouragera la protection accrue des personnes qu'il aide en ligne, notamment la prévention des abus et des préjudices en ligne qui peuvent déborder hors ligne. Cela englobe aussi leur droit de faire partie d'une société connectée dans les mêmes conditions que les autres et leur droit à la vie privée, notamment concernant leurs activités en ligne et le traitement numérique de leurs données personnelles par le HCR et d'autres acteurs.

Les communautés seront soutenues et habilitées à gérer les risques numériques, pour qu'elles puissent se connecter en toute confiance. L'utilisation des technologies numériques par le HCR respectera les droits humains et les normes éthiques internationales, avec un accent sur les technologies, les utilisations et les contextes à haut risque.

DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

L'utilisation de la technologie numérique par le HCR a un impact majeur sur son empreinte écologique. Par conséquent, nous mettrons en place des mécanismes de contrôle pour garantir que la Stratégie de transformation numérique renforce les objectifs du Cadre stratégique pour l'action climatique.

ACCESSIBLE À TOUS

Le HCR travaillera avec ses partenaires technologiques pour veiller à ce que toutes les plateformes et tous les services numériques internes et externes soient accessibles à tous quels que soient l'âge, le genre, le handicap, la race, l'origine socioéconomique, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et autres caractéristiques. Les contenus créés seront optimisés et évalués pour s'assurer de leur accessibilité.

EFFICACITÉ NUMÉRIQUE

Le HCR recherchera l'efficacité numérique en réutilisant des solutions et en élaborant des processus opérationnels lui permettant d'effectuer son travail de manière plus efficace et rentable.

Le HCR surveillera les nouvelles solutions numériques qui sont développées sur le terrain pour identifier leur potentiel de déploiement dans d'autres opérations et éviter les doublons. Dans la mesure du possible, le HCR réutilisera et améliorera les solutions numériques déjà développées par les partenaires et les autres organisations.

Le cas échéant, le HCR utilisera les normes techniques ouvertes, notamment pour la sécurité des données et la biométrie, ainsi que les biens publics numériques pour assurer un bénéfice maximal pour les personnes qu'il aide.

CONSERVATION DES CONTENUS & DES DONNÉES

Le HCR veillera à ce que les contenus avec une valeur à long terme soient conservés et accessibles en toute sécurité pour utilisation et réutilisation. La conservation des contenus numériques implique de se prémunir contre l'obsolescence programmée des systèmes et des solutions.